REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-DECRET Nº 79-197 du 17 Août 1979

portant nominatione et promotions à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin.

Le Président de la République de la République de la République de la République de la la rest de la rest

Vu l'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin;
Vu le Décret N° 76-25 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement et le Décret nº 78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié;
Vu le Décret nº 76-46 du 49 Février 1976, déterminant les services

rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement, modifié par le décret nº 78-174 du 6 Juillet 1978-;

Vu la Loi nº 65-29 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois nºs 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 février 1962, instituant l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;

Vu le Décret n° 72-72 du 4 avril 1972, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ; Vu le Décret n° 72-73 du 4 avril 1972, portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;

Sur proposition du Camarade Président de la République, Haute Autorité chargée de la Défense Nationale, et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ; Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE:

ARTICLE 1er .- Sont nommées et promues, à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National, pour les (minents services rendus à la République Populaire du Bénin, les Personnalité Cubaines dont les noms suivent, pour prendre rang du 20 mars 1979 :

10- Au grade d'Officier :

MM. - FRANCO VILLANUEVA Arsenio - AROCHA PEREZ Carlos

20- Au Grade de Chevalier :

MM; - De ARMAS RODRIGUEZ Nelson Téodoro - GONZALEZ POZO Niguel

- AYON TORRES Eugenio

- VALDIVIA QUINTERO Jesus Ramon.

ARTICLE 2. Les présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 Août_1979

Par Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et p.o.

Le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat Chargé de l'Intérim,

Berthereng Juquens.

Le Grand Chancelier de 1'0.N.B.

COULIBALY

AMPLIATIONS: PR 8 CC/PRPB 4 CNR 4 Ministères 15 Gde Chanc. 80 CS 4 SGG 4 IGE 4 Procureur Gal 4 EMG/FAP 6 CAB/MIL 6 DPE 2 INSAE 2 DCCT 1 SPD1 ONEPI 2 JORPB 2 Intéressés 6.